



## Rappel de charge exagéré : 750 € = +50%

Par **vivien71**, le **30/06/2012** à **22:27**

Bonjour,

nous sommes en litige avec notre agence immobilière Laskar immobilier au Creusot au sujet du calcul de charges. Nous avons cette année une augmentation de 35 % des charges par rapport à la provision habituelle ; on peut même dire + 50 % par rapport à l'année dernière où on nous avait rendu de l'argent.

Il faut préciser que la somme est importante car les charges comprennent l'eau chaude et froide, ainsi que le chauffage.

La provision habituelle est de 180 € par mois, on nous a demandé un rappel de 750 €.... ce qui est énorme (un mois complet de loyer).

Malgré cela la comptable de l'agence a trouvé cette régularisation normale...

J'ai demandé des explications sur le calcul de la provision initiale il y a plus de trois mois , malgré de nombreuses relances, aucun retour à cette heure... Evidemment, impossible d'obtenir un rendez-vous avec le directeur qui se cache derrière son armée d'assistants et de secrétaires

Je ne reçoit même plus de décompte mensuel ; il paraît que la comptable est partie !

Quelqu'un a-t-il eu ce type de problème avec cette agence?

Quelqu'un peut-il me conseiller sur les recours éventuels?

Il me semble que la provision a été initialement sous-évaluée, et maintenant que nous sommes logés, nous sommes pris au piège, ce qui ressemble bien à une arnaque...

Merci pour votre aide